



Cinq procès de notre secrétaire général aujourd'hui 04-02-2020 au TGI de NANTERRE à 14h00

Notre secrétaire général Alexandre LANGLOIS, auteur du livre [« l'ennemi de l'Intérieur, dérives et dysfonctionnements de la Police Nationale »](#) est convoqué ce mardi 4 février 2020 à 14h00 au Tribunal de Grande Instance de NANTERRE, pour avoir diffusé, en tant que directeur de la publication de notre organisation, des communiqués dénonçant ces dites dérives.

Un [directeur des ressources et compétences](#) (dans la police nationale on ne parle déjà plus de ressources humaines), qui favorisent les mutations « ponctuelles » (comprendre en dehors de tout cadre légal) aux mutations à caractère sociales, engendrant de fait des drames.

Un [directeur général de la Police Nationale](#), qui n'a pas supporté qu'on dénonce son inaction dans le dossier du médecin police agresseur sexuel de Metz, qui a été condamné par la Justice.

Ce même [directeur n'a pas apprécié que nous médiatisions](#) l'affaire des statistiques falsifiées de la délinquance sur la région de Marseille. Il a été d'autant plus embêté, que l'audit interne que nous l'avons obligé à demander nous donnait raison.

Toujours cette même personne n'a pas apprécié que nous soulignions la part de responsabilité de notre institution, et donc la sienne en tant que directeur, dans [le suicide de la policière en colère Maggy BISKUPSKI](#), qui [aurait fêté ses 38 ans](#) hier, et plus généralement dans l'acte de [113 autres de nos collègues, qui ont choisi de se donner la mort](#) le temps de son passage à la tête de notre administration.

Enfin l'ancienne directrice de l'IGPN n'a pas trouvé à son goût que nous affirmions que c'était une menteuse, quand elle déclare dans la presse : [« aucun policier n'est intouchable »](#). Depuis les articles de presse sur la partialité de l'IGPN sont légions (affaire BENALLA, [affaire STEVE](#), [gilets jaunes](#), [affaire des policiers trop proches des socialistes](#), etc.). Sans parler de son cautionnement à de la [convocation arbitraire](#) de notre secrétaire général par ses services et du procédé de la falsification des preuves pendant l'audition elle-même.

Malgré des classements sans suite, ces directeurs ont saisi des juges d'instruction. Leur but ? Non de gagner mais de nous asphyxier financièrement, car nous payons nos avocats avec nos cotisations et la solidarité populaire, tandis qu'eux bénéficient de [la protection fonctionnelle](#), c'est-à-dire de l'argent des impôts.

Nous avons confiance dans la Justice qui pour le moment nous a toujours donné raison et nous transmettons cette information si des personnes veulent assister à l'audience dans le calme ou rencontrer notre secrétaire général. Aucun appel à soutien dans l'enceinte ou devant le tribunal, la Justice devant se baser sur les textes et non la pression de la rue.

« L'homme de bien situe la justice au-dessus de tout. Un homme de bien qui a la bravoure mais qui ignore la justice sera un rebelle. L'homme médiocre qui a la bravoure mais qui ignore la justice sera un brigand »

CONFUCIUS